

Statut : assistant d'éducation

Contrat : 12 mois à compter du mercredi 31 août 2022*

Emploi du temps : en période scolaire principalement : du mercredi soir au samedi matin de 19h45 à 7h et un samedi sur deux de 19h45 à 7h*.

Quotité de poste : mi-temps

Baccalauréat et permis B exigés ; avoir 20 ans au minimum

Missions principales : surveillance et encadrement des sportifs à l'internat et d'un groupe d'élèves lors des études.

Activités principales :

- ✓ *En lien avec le responsable de la vie quotidienne et le surveillant coordonnateur :*
 - Surveillance de l'internat des garçons et des espaces de vie quotidienne
 - Veille au respect du règlement intérieur et à la sécurité des jeunes
 - Vigilance quant au bien être des jeunes
 - Retours par écrit sur toute information importante concernant la vie du jeune
 - Accompagnement de sorties

- ✓ *En lien avec le coordonnateur du suivi scolaire et le surveillant coordonnateur :*

Encadrement de l'étude du soir :

- Mise en condition des élèves quant à l'approche de ce temps de travail
- Pointage des élèves (absences ou retards)
- Vérification des carnets de liaison : mots des enseignants, documents de sortie pédagogique, notes...
- Accompagnement aux devoirs et soutien scolaire

*horaires et nombre de semaines travaillées soumis à modifications éventuelles et à un crédit de formation

Candidature à adresser avec lettre de motivation et curriculum vitae au CREPS de REIMS par mail :

rh@creps-reims.sports.gouv.fr

Contact au CREPS de Reims : Aurélie DUPONT, Tel : 03.26.86.70.22

Les candidatures sont à déposer pour **le jeudi 30 juin 2022 au plus tard** et des entretiens en présentiel pourront être programmés **le mercredi 6 juillet 2022**